



Information à la population

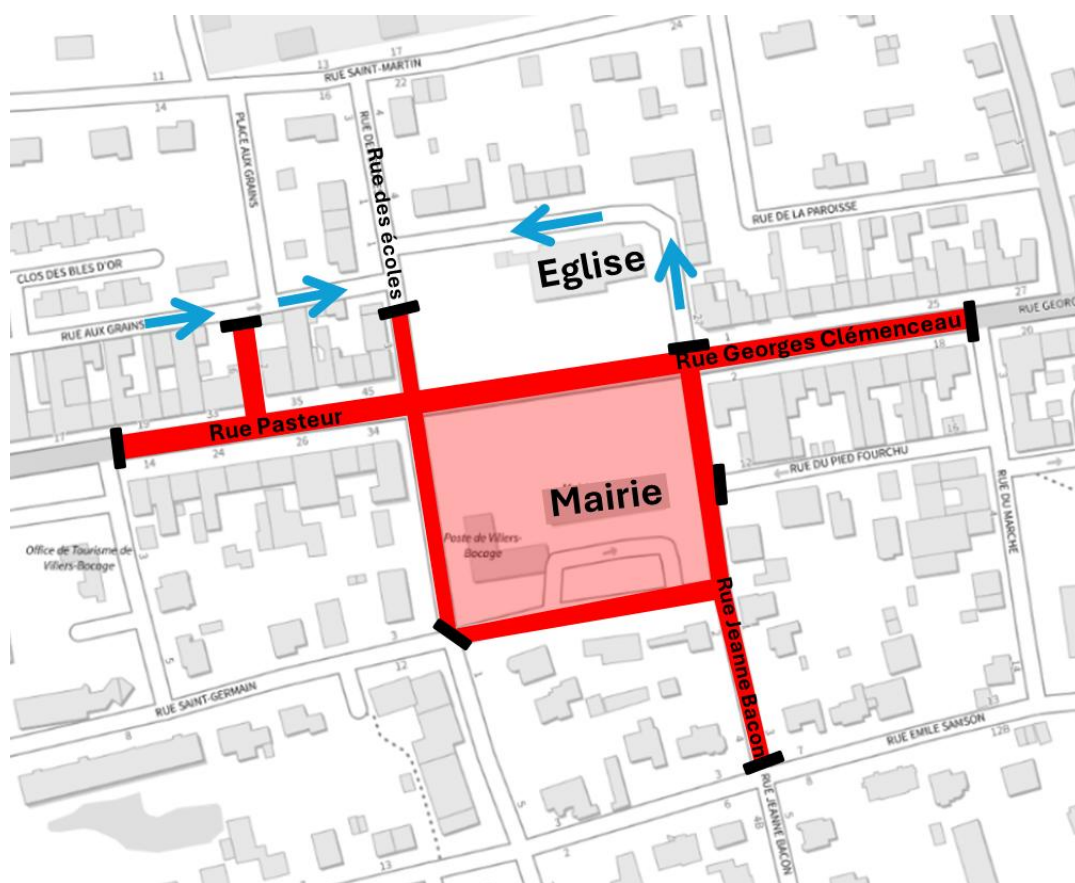
Foire à Tout et
braderie commerciale

Foire à Tout et braderie commerciale

Informations sur la circulation et le stationnement

La Foire à Tout et la braderie commerciale auront lieu le week-end des **5 et 6 septembre 2026**. Ces événements entraîneront des perturbations de circulation et de stationnement dans votre quartier.

Du vendredi 4 septembre à 15h au samedi 5 septembre à 20h



-  Interdiction de circulation et de stationnement
-  Sens unique
-  Emplacement de la fermeture

La circulation et le stationnement des véhicules à moteur et des cycles seront interdits au sein du périmètre dessiné en rouge sur le plan ci-dessus. Seuls les exposants de la Foire à Tout du samedi seront autorisés à rentrer et stationner leurs véhicules sur les emplacements définis par les organisateurs.

Mairie de Villers-Bocage

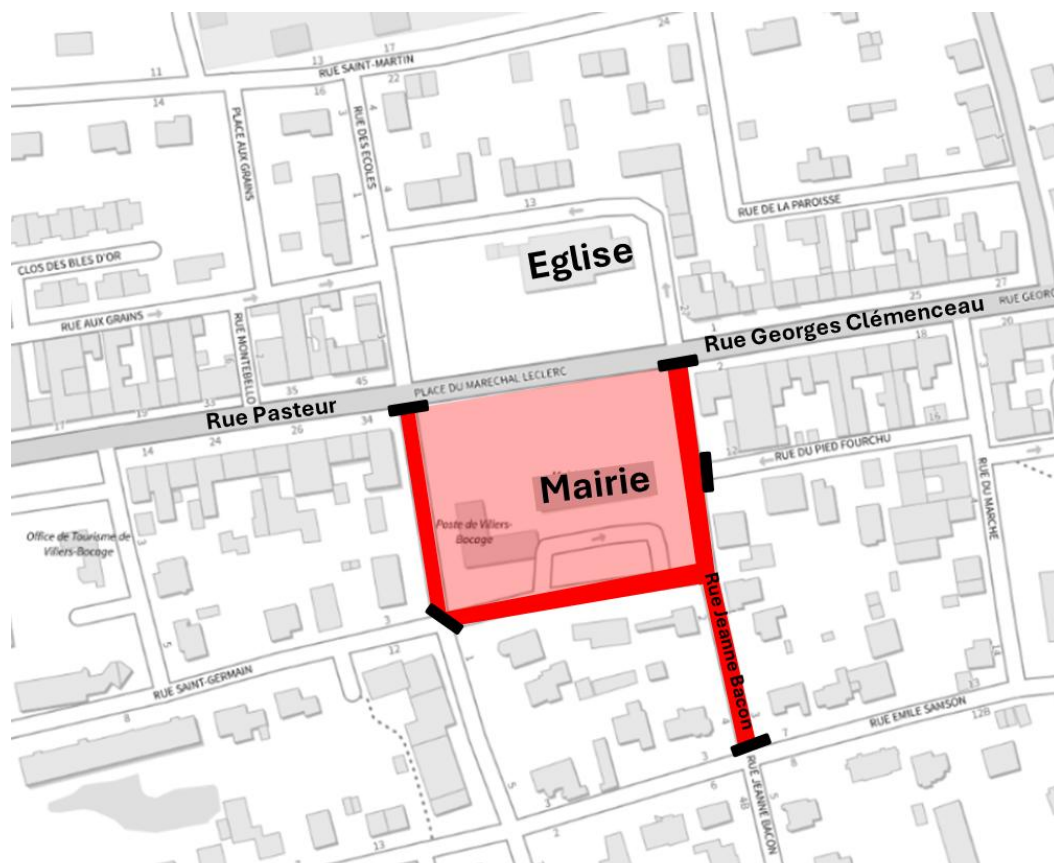
12 place Maréchal Leclerc,
14310 Villers-Bocage

02 31 77 02 18
mairie@villersbocage14.fr
www.villersbocage14.fr

Tournez SVP



Du samedi 5 septembre à 20h au dimanche 6 septembre à 20h



- Interdiction de circulation et de stationnement
- Emplacement de la fermeture

La circulation et le stationnement des véhicules à moteur et des cycles seront interdits au sein du périmètre dessiné en rouge sur le plan ci-dessus. Seuls les exposants de la Foire à Tout du dimanche seront autorisés à rentrer et stationner leurs véhicules sur les emplacements définis par les organisateurs.

Par conséquent, il vous est demandé de prendre toutes dispositions afin que vos véhicules soient stationnés en dehors de ces secteurs. Toute infraction constatée sera verbalisée et les véhicules se trouvant dans le dispositif seront mis en fourrière afin de permettre le bon déroulement de cet évènement.

Pour plus d'informations, consulter l'arrêté n°2026-112 disponible en mairie ou sur le site internet : www.villersbocage14.fr